

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Référence de la DRP : S_DPAL_117996

Avis n°: 460 /26/SBEE/DG/DPAL/PRMP/DCP/SPM du 16/04/2026

Objet : Sélection de prestataire pour les travaux d'archivage et de mise à jour de la base de gestion des archives de la PRMP

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique version 1 publié sur le portail web des marchés publics le 11 mars 2026.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds (sur budget autonome), afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **la sélection de prestataire pour les travaux d'archivage et de mise à jour de la base de gestion des archives de la PRMP**.
3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'archivage et de mise à jour de la base de gestion des archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE dans un délai maximum de 6 mois.

Des variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique :

- ⊕ Être une entreprise spécialisée dans les travaux d'archivage ou de mise en place d'un système de gestion électronique de document et assimilé, justifié par l'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- ⊕ Avoir exécuté au cours des trois dernières années (2023 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés relatifs aux travaux d'archivage dont au moins un, (01) d'un montant d'au moins **vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA HT** justifié par les copies des attestations de

bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des copies des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- ✦ Disposer de moyens matériels minimum requis pour l'exécution des prestations, conformes au point 6 des critères de qualification de la Sous-Section C des Données Particulières de Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP) ;
- ✦ Disposer de personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes au point 5 des critères de qualification de la Sous-Section C des Données Particulières de Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP) ;

NB : Seules les expériences prouvées seront comptabilisées lors de l'évaluation de la qualification du personnel proposé. Le nombre d'années d'expériences est considéré à compter de l'année d'obtention du diplôme et/ou d'exercices prouvés dans le domaine.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents. En cas de vices (falsification de documents) l'offre sera jugée non-recevable.

BON A LANCER

- Capacité financière :

- ✦ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (18 333 333)**, justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.
- ✦ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024) au moins égal à **cinquante-cinq millions (55 000 000) francs CFA** justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copies.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Capacité technique :

- ✚ Être une entreprise spécialisée dans les travaux d'archivage ou de mise en place d'un système de gestion électronique de document et assimilé, justifié par l'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- ✚ Disposer de moyens matériels minimum requis pour l'exécution des prestations, conformes au point 6 des critères de qualification de la Sous-Section C des Données Particulières de Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP) ;
- ✚ Disposer d'un personnel d'encadrement et de personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes au point 5 des critères de qualification de la Sous-Section C des Données Particulières de Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP) ;.

NB : Seules les expériences prouvées seront comptabilisées lors de l'évaluation de la qualification du personnel proposé. Le nombre d'années d'expériences est considéré à compter de l'année d'obtention du diplôme et/ou d'exercices prouvés dans le domaine.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents. En cas de vices (falsification de documents) l'offre sera jugée non-recevable.

- Capacité financière :

- ✚ Fournir les bilans d'ouverture pour les nouvelles entreprises et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existences.
- ✚ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (18 333 333)**, justifié par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.
- ✚ Disposer d'une attestation de risques professionnels en cours de validité à hauteur d'au moins **soixante millions cinquante cent mille (60 500 000) de francs CFA.**

BON A LANCER

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. La durée de réalisation est de six (06) mois au plus tard **à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.**
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : info_prmp@sbee.bj ou au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1) ou sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj/>
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 20/04/2026 du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1) à l'adresse mentionnée ci-après <https://marches-publics.sbee.bj/>. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SBEE. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique en envoyant une demande à l'adresse ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/>. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Service Archives du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 22/05/2026 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle 219 sise au 2^{iem} étage de la Direction Générale de la SBEE le 22/05/2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP à condition de justifier du statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin..

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean-Luc YOFFOU

